



Faculté des sciences

Département des sciences de la nature et de la vie (SNV)

Intitulé de la Matière

Ecologie Urbaine 1

Destinée aux étudiants: 1 année Master Professionnel

Semestre 1

Année Universitaire 2020/2021

Responsable de la Matière

Dr : BOUNAR Rabah

Semestre : 01.

Nombre de crédits : 06 Coefficient de la Matière : 03

Contenu de la matière :

I. Introduction

II. Les plantes en milieu urbain

- Boisement urbain et périurbain
- Plantation d'alignement et d'ornement (jardins, parcs...)
- Les plantes spontanées

III. Le concept de foresterie urbaine

1.1. Définition du concept de la foresterie urbaine

1.2. Brève genèse du concept de foresterie urbaine

1.3 La nouvelle vision en matière de foresterie urbaine

IV. Multifonctionnalités et dimensions de la foresterie urbaine

2.1. Le concept de la multifonctionnalité

2.2. Les dimensions économiques et écologiques

V. Typologie et pratiques de la foresterie urbaine

Sorties sur terrain

Mode d'évaluation : Epreuve écrite, Présentation des comptes rendus des sorties sur terrain.

Matière d'écologie urbaine1

Chapitre I/ Introduction

Les villes n'occupent que 2 pour cent de la surface du globe, leurs habitants utilisent 75 pour cent de ses ressources naturelles. Le monde s'urbanise également à un rythme accéléré: d'ici 2050, 70 pour cent de la population mondiale vivra dans les villes et les agglomérations. Le développement urbain durable est fondamental, donc, pour assurer la bonne qualité de vie de la population mondiale. S'ils sont gérés convenablement, les forêts et les arbres dans les milieux urbains et périurbains peuvent contribuer de manière importante à la planification, à la conception et à la gestion de paysages durables et résilients. Ils peuvent rendre les villes

L'intérêt de la matière Ecologie urbaine dans la formation de gestionnaires de villes réside essentiellement dans sa dimension pluridisciplinaire; En effet, l'approche écologique de la ville touche dans un même temps à tous les secteurs urbains. Elle traite également de grands thèmes environnementaux, parmi les quelle on sites :

La problématique de l'eau.

Les changements climatiques.

La lutte contre le bruit

La gestion des énergies.

La mauvaise gestion des déplacements.

Les installations des énergies renouvelables

La mauvaise gestion des déchets.

La biodiversité et la nature dans la ville.

L'urbanisme est ces problèmes.

Depuis les années 90, ces secteurs sont étudiés et pensés dans le cadre du développement durable.

L'écologie urbaine est justement le moyen qui permet de parvenir et d'assurer la durabilité de la ville. Le terme d'écologie a été proposé pour la première fois par le zoologiste allemand **Haeckel** et signifie étymologiquement science de l'habitat.

En 1886 un autre zoologiste allemand Haeckel a donné une définition beaucoup plus simple dont l'interprétation est encore largement acceptée aujourd'hui:

«L'écologie, c'est l'étude des relations réciproques entre les organismes et leur environnement».

De ce fait ; L'écologie urbaine est une science qui est venue apporter des réponses à la dégradation profonde de l'environnement urbain et de la ville.

Cette crise écologique de la ville traduit un double déséquilibre:

1. Le déséquilibre des rapports entre l'homme et son environnement.
2. Le déséquilibre entre la ville en tant qu'écosystème urbain et les écosystèmes naturels périphériques.

La notion d'écologie urbaine E.U a été définie par plusieurs auteurs, nous retiendrons les plus modernes et les plus simplifiées.

D'après Hoyer et Naess, 1990 donnent la définition de l'écologie urbaine comme étant « *L'écologie urbaine est l'étude de la manière dont l'activité humaine liée aux villes influe sur les ressources naturelles et sur l'environnement. L'accent étant mis sur les conditions nécessaires à l'instauration d'un nouveau mode d'urbanisation, permettant de préserver la diversité biologique et la qualité de la vie, au plan local et mondial, et pour les générations futures*».

Hahn en 1990 viens simplifié la première en définissant l'écologie urbaine comme étant La «*L'écologie urbaine vise à adapter l'urbanisation et les structures urbaines aux exigences de l'écologie sur le plan social et industriel*».

2/Écologie urbaine classique, écologie urbaine moderne, différence ou complémentarité ?

L'histoire de l'écologie urbaine se base essentiellement sur 2 grands courants :

A/courant, E.U classique, celle de l'école de Chicago/ né en 1925,

Dans cette période l'école a donné les premières bases de l'approche écologique de la ville, et privilégié (préférée) la dimension sociale de la ville. Cette école ou bien cette conception a été par la suite fortement critiquée, car il n'a été que descriptif.

B/ E.U Moderne : dans cette école l'écologie urbaine Moderne est un concept qui rapproche les enjeux écologiques, à la vie en ville.

L'écologie urbaine moderne défend une approche transversale et pluridisciplinaire, sur tous les thèmes qui permettent la promotion d'un mode de

vie durable, en milieu urbain : le transport ou les déplacements, l'urbanisme, l'habitat, la lutte contre toutes les formes de pollutions et c des domaines intervenant dans la discipline de l'écologie urbaine. Elle complète en fait l'approche sociale de la ville .Cette dernière constitue une dimension nécessaire au développement durable.

L'ultime objectif de ce courant est d'arriver à la ville idéale : celle qui réintroduit la nature dans la ville.

L'écologie urbaine, une science interdisciplinaire : Elle implique un discours à trois voix :

1. **La première** serait celle de l'écologue : le spécialiste des populations végétales et animales en milieu urbain.
2. **La seconde** serait celle de l'ingénieur des milieux physiques : qui s'occupe du fonctionnement éco systémique de la ville.
3. **La troisième** serait celle du sociologue, qui, par ses collaborations avec ses collègues précédemment cités, s'occupe des représentations et des attentes des habitants en ce qui concerne les problématiques urbaines.

L'ÉCOLOGIE URBAINE ET LE CONCEPT DE VILLE DURABLE :

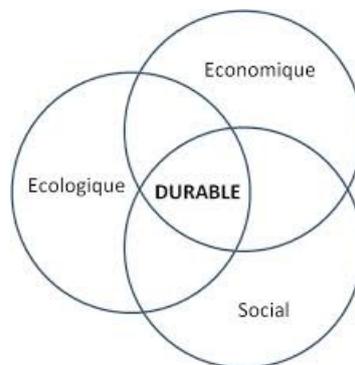


Schéma simplifié de développement durable (DD)

L'écologie urbaine est un concept qui rapproche les objectifs écologiques à la vie en ville. L'écologie urbaine se base sur une approche pluridisciplinaire, et traite de tous les thèmes qui sont en relation avec la promotion d'un mode de vie durable en milieu urbain : l' transport, l'urbanisme, l'habitat, la lutte contre toutes les formes de pollution, la gestion des énergies, la gestion des différents habitats contre le phénomène des changements climatique, tourisme, commerce et industries...etc.

Chapitre 2 : Les plantes en milieu urbain :

Introduction : La place attribuée aux espaces verts par les politiques urbaines depuis le XIXe siècle comme par exemple en France a connu plusieurs phases. Selon les tendances urbanistiques adoptées, trois périodes principales peuvent

être identifiées : il s'agit de l'ère de l'urbanisme fonctionnaliste, de celle de l'urbanisme durable et enfin l'émergence de l'urbanisme écologique. Tout au long de ces périodes, de nouvelles pratiques de gestion et différentes typologies d'espaces verts sont apparues. Les espaces végétalisés urbains ont ainsi évolué par rapport à un « gradient de naturalité », allant des jardins privés à forte valeur ornementale à la trame verte.



Trame verte



L'oued emblématique d'Alger

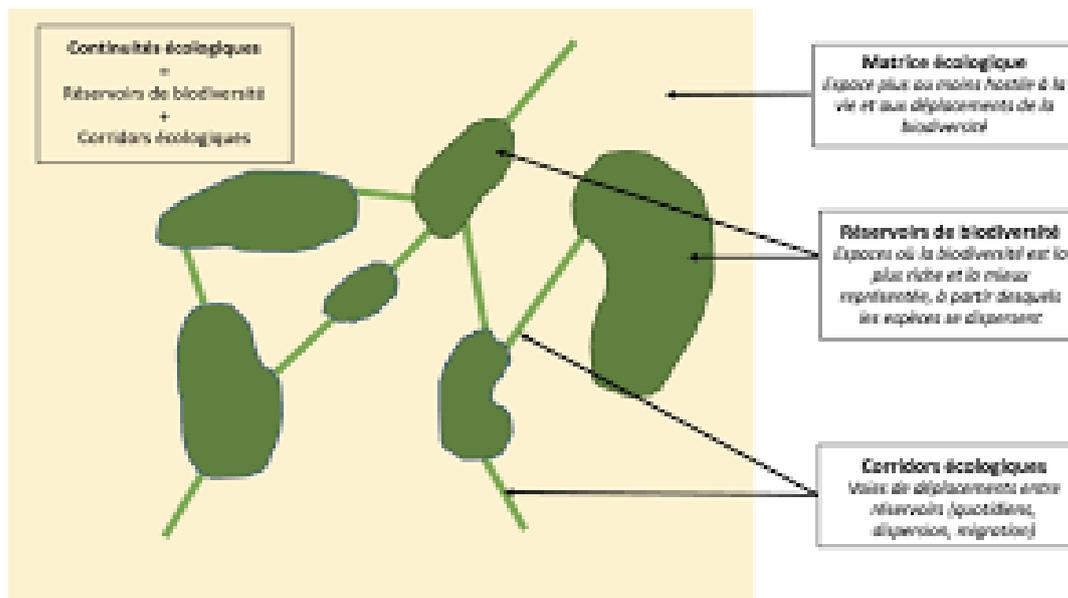


Schéma des continuités écologiques : réservoirs de biodiversité et corridors écologiques (selon le schéma d'INPN, Inventaire National du Patrimoine Naturel)

Urbaine multifonctionnelle. De nos jours, les études menées sur « la nature » en ville se structurent en fonction de deux orientations principales :

- (i) l'évaluation des services écosystémiques rendus par la biodiversité.
- (ii) La mise en connectivité des habitats particuliers. C'est-à-dire l'évolution de la place du végétal en ville à la fois dans les diverses théories

urbanistiques et dans les pratiques urbanistiques.(L'implantation des citées dans un territoire donné, en vue de l'extension de la ville).

Le réseau écologique est multi scalaire (Clergeau, Jokimaki, Snep, 2006), avec différentes échelles spatiales et temporelles ; en milieu urbain, un réseau écologique peut prendre la forme d'une connectivité, parfois limitée entre espaces verts et jardins individuels, pouvant souvent être développée à partir des [voies ferrées](#) et des [canaux](#), des [ripisylves](#) ou des [berges](#) de rivières⁵.

Durant les années 2000, les sciences environnementales et informatiques (Web of Science) s'intéressent à la construction d'indicateurs (gradients écologiques urbain/rural, modèles) pour évaluer l'état et le suivi de la biodiversité mais pas en milieu urbain. Le tableau ci-dessous explique l'évolution dans le temps montre que les titres comprenant le terme « greenway » relèvent essentiellement des disciplines géographique, écologique ou des études urbaines, tandis que les titres comprenant le terme « corridor » concernent les sciences technologiques, de transport, d'ingénierie et aussi d'écologie.

Evolution numérique par disciplines, des mots clés directement liés au champ de la trame verte et compris dans les titres de références bibliographiques

Tab(1) Evolution numérique par disciplines, des mots clés directement liés au champ de la trame verte et compris dans les titres de références bibliographiques

Années	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009
« Greenway »	Folklore (1)	Anthropology (4)	History (8)	History (15)	Urban Studies (18)	Environmental Studies (19)
	-	Chemistry, Applied (2)	Education & Educational Research (2)	Economics (5)	Ecology (17)	Geography (18)
	-	Business, Finance (1)	Anthropology (1)	Religion (4)	Environmental Studies (17)	Urban Studies (18)
	-	Folklore (1)	Archaeology (1)	Architecture (2)	Geography (17)	Ecology (16)
	-	History & Philosophy Of Science (1)	Architecture (1)	Film, Radio, Television (2)	Geography, Physical (17)	Geography, Physical (16)
« Corridor »	Anthropology (1)	Engineering, Mechanical (8)	Engineering, Civil (7)	Geography (14)	Geosciences, Multidisciplinary (35)	Transportation Science & Technology (86)
	Entomology (1)	Geography (6)	History (7)	History (14)	Ecology (33)	Engineering, Civil (85)
	Anthropology (1)	Engineering, Multidisciplinary (5)	Engineering, Mechanical (6)	Humanities, Multidisciplinary (10)	Engineering, Civil (29)	Ecology (70)
	Medicine, General & Internal (1)	Economics (4)	Geosciences, Multidisciplinary (6)	Ecology (9)	Transportation Science & Technology (27)	Environmental Sciences (69)
		Multidisciplinary Sciences (4)	Anthropology (5)	Architecture (8)	History (25)	Transportation (65)
« Ecological network »			Multidisciplinary Sciences (1)	Ecology (3)	Ecology (6)	Ecology (38)
				Dentistry, Oral Surgery & Medicine (1)	Forestry (2)	Environmental Sciences (24)
				Engineering, Environmental (1)	Anthropology (1)	Computer Science, Artificial Intelligence (9)
				Environmental Sciences (1)	Biology (1)	Computer Science, Interdisciplinary Applications (8)
				Medicine, Legal (1)	Environmental Sciences (1)	Engineering, Electrical & Electronic (7)

Les plantations en milieu urbain :

1/Boisement urbain et périurbains :

a/ Forêt urbaine : Espace forestier intégré dans le tissu urbain et bâti d'une ville.

b/ Forêt périurbaine : Espace forestier situé sous l'influence d'un espace urbain distant de moins de 30 kilomètres. Une partie du périmètre de cette forêt peut être au contact des espaces bâtis, sans y être totalement inclus.

Scémat1/

c/ Forêt paysagère Forêt située dans un espace particulièrement exposé aux regards et visible depuis des sites fréquentés : ville, village, station touristique, route....

Scémat1.

2/Les rôles de la forêt urbaine et périurbain :

Ces écosystèmes s'inscrivent dans un environnement urbain, Les forêts urbaines et périurbaines participent à la qualité de la vie dans nos villes. Les gens peuvent y vivre, travailler et prospérer dans un environnement plus sain et plus sûr. De part leur proximité et leur grande accessibilité pour le public, ces forêts urbaines et périurbaines représentent un espace de liberté et de convivialité (promenade, pique-nique familial, sport, ...).

Parmi les rôles qui jouent ces milieux on site :

Rôle environnemental : tous ce qui concerne ; eau, sol, air, biodiversité, paysage Purification de l'atmosphère :

Les forêts urbaine et périurbaines servent : prélèvement et fixation du carbone, production d'oxygène, fixation des poussières, émanations des feuilles tuant des bactéries ;

Refuge d'écosystèmes naturels, avec des espèces sauvages et/ou protégées (faune, flore) ; Alimentation et préservation de la qualité de la nappe phréatique ;

Protection du sol, lutte contre l'érosion, ralentissement de la vitesse du vent ;

Réduction de l'amplitude thermique (écart entre minima et maxima des températures)

Rôle social : paysage, accueil, bien-être, pédagogie.

Paysage : cadre naturel qui participe à la qualité de vie; les forêts paysagères ont un impact économique sur le tourisme et sur la valeur des biens immobiliers à proximité

Ressourcement moral, intellectuel et physique : une véritable sylvothérapie apportée par la pratique du milieu forestier et le contact avec la nature.

Support d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement, auprès de toute la population.

Réduction de la pollution sonore : cloison naturelle filtrant les bruits.

Rôle économique :

* L'économie urbaine est une branche de l'économie spatiale (**L'économie géographique** ou **économie spatiale** ou **économie des territoires**) est une conception nouvelle de la géographie économique qui s'est peu à peu spécialisée à la faveur de son objet d'étude (la ville) et des modèles utilisés.

* Le lien entre productivité d'un sol et prix/rente. Cela induit mécaniquement une spécialisation des territoires car une activité à faible rendement ne pourra pas payer des rentes élevées et sera immédiatement évincée d'un lopin que la qualité de la localisation ou du sol promet à des usages plus « rentables ».

* La rente foncière est au cœur de l'économie urbaine contemporaine, mais ses déterminants sont plus variés que la seule distance au centre ou la productivité du sol

* L'analyse économique du desserrement urbain : polycentrisme (utilisé beaucoup plus dans l'aménagement des territoires et des politiques) et périurbanisation

* la rente foncière se retrouve au cœur des modèles économiques permettant d'analyser les conséquences d'investissements particuliers ou de tarifications des transports sur la forme des villes

La gestion durable des forêts urbaines et périurbaines:

1/Augmenter les superficies des forêts urbaines et périurbaines :

-Par l'arrêt des dégradations dans les forêts urbaines et périurbaines.

-Par la création de nouveaux boisements autour des villes, y compris sur des terrains n'appartenant pas au Domaine Forestier de l'Etat

2/Accroître la superficie de forêts aménagées et gérées pour l'accueil du public

3/Elaborer et appliquer des plans de gestion forestiers adaptés aux enjeux de paysage et d'accueil du public qui se soit les citoyens de la ville, les touristes, les scientifiques, spécifiques à ces forêts.

4/Développer la connaissance de la valeur des biens et les services fournis par les forêts urbaines et périurbaines.

5/ Implication de la population :- Mener des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès de tous les publics, et en particulier les scolaires.

- Développer le partenariat autour des projets de valorisation durable des forêts urbaines et périurbaines.

- Evaluer la satisfaction et identifier les nouvelles attentes du public envers les forêts et périurbaines

Plantation d'alignement et d'ornement urbaines

A titre de rappel selon le dictionnaire d'urbanisme on distingue les espaces verts à différents niveaux :

- Les jardins privés et jardins d'immeubles exemple:(aires de jeux, aires de repos et pelouses dans les cités)

*Les squares: places et jardins publics, terrains de sports scolaires, parcs de voisinage ;

- Du quartier : Des plantes d'alignements, parc de quartier, promenades, terrains de sport ;

- Dans la ville : parcs urbains, parcs d'attractions, jardin botanique, jardins zoologique, équipements sportifs polyvalents.

LES NORMES DES ESPACES VERTS EN ALGERIE

Les normes des espaces verts en Algérie sont extraites de la circulaire interministérielle du 31 octobre 1984.

1- E.V d'accompagnement pour les ensembles d'habitation: 6.8 m²/hab réparties comme suit :

2- EV résidentiels plantés : 1.8 m²/hab ;

- Aire de jeux :

- Jardin pour enfants < 4 ans : 0.20 m²/hab ;

- Jardin pour enfants de 4 à 10 ans : 0.80 m²/hab ;

- Aire sablée pour jeux libre : 0.50 m²/hab ;

- Plaine de jeux pour enfants > 10 ans : 3 m²/hab ; •

- Espaces libres de rencontre s/forme de placette, boulevards : 0.5 m²/hab

3/Espaces verts inter-quartiers : Squares et jardins publics : 4 m²/hab ;

4/Arbres d'alignement:

* A l'intérieur des agglomérations : 5 m d'espacement ;

*Sur les voies à grandes circulation : tout les 10 mètres ;

5/ Espaces verts situés autours des édifices : 10 m²/hab.

La norme totale d'espaces verts dans une ville Algérienne, selon la réglementation, peut atteindre 20.8 m²/habitant.

Les plantes spontanées : ce sont tous les différentes espèces qui poussent dans le tissu urbain. On peut les trouver dans les fissures des bâtiments. Dans les trottoirs des voiries mais la chose la plus importante dans ces différentes conceptions c'est que ces espèces seront de petite taille et appartenant à plusieurs genres. Ce sont généralement des espèces qui poussent d'une manière spontanée et dans tous les endroits où les conditions permettent cette installation.

Chapitre 3 : Le concept La foresterie urbaine :

La notion de «foresterie urbaine et périurbaine»:

La notion de «foresterie urbaine», issue de celle de «foresterie environnementale», est née en Amérique du Nord à la fin des années 1960, c'est à cette époque-là que: «Les forestiers ont pris conscience de deux facteurs: qu'ils avaient affaire à des citadins, et que la base du pouvoir politique se situait désormais dans les villes.»

La définition vraisemblablement la plus complète, mais aussi qui la plus adaptée au contexte sahélien de la foresterie urbaine, est celle présentée par Denne (adaptée de Carter, 1995)

«La foresterie urbaine est l'aménagement des arbres réalisée de telle manière qu'ils contribuent au bien-être physiologique, sociologique et économique de la société urbaine. Elle concerne les terres boisées et les arbres groupés ou isolés des lieux habités; elle revêt de multiples aspects car les zones urbaines contiennent une grande variété d'habitats (rues, parcs, coins négligés, etc.) auxquels les arbres apportent leurs nombreux avantages et problèmes.» La foresterie urbaine associe l'arboriculture, l'horticulture ornementale et la gestion forestière. Elle est étroitement liée à l'architecture paysagère, l'agroforesterie urbaine, l'aménagement des parcs et des forêts périphériques.

Comme le terme «urbain» revêt un sens différent selon les pays et qu'il est difficile de donner une définition précise du terme «périurbain», la foresterie périurbaine peut, quant à elle, simplement être définie comme celle pratiquée à la périphérie des agglomérations urbaines. Elle couvre des activités réalisées en périphérie et en zones d'influence directe, mais entretenant des relations fonctionnelles étroites avec le milieu urbain. Ainsi, R. Miller⁸ définit la FUPU comme: «La somme de toute la végétation ligneuse et associée dans les villes et collectivités, ainsi que dans les périphéries de la petite communauté de la zone rurale dans les régions métropolitaines.»

Les objectifs de la stratégie pour la gestion des forêts U et PU:

- 1/ Protéger durablement la forêt de la sur –fréquentation et de l’extension urbaine
- 2/ Satisfaire les besoins socio, environnementaux et économique
- 3/Construire, auprès du grand public, une image valorisante des forestiers et responsabilité vis-à-vis des ressources naturelles
- 4/Augmentation des superficies des forêts urbaines et périurbaines :
 - Par l’arrêt des dégradations dans les forêts u et périurbaines
 - Par la création de nouveaux boisements autour des villes, y compris sur des terrains n’appartenant pas au domaine forestier de l’état.
- 5/ Accroître la superficie des forêts aménagées et gérées pour l’accueil du public
- 6/ élaborer et appliquer des plans de gestion forestiers adoptés aux enjeux de paysage et d’accueil du public spécifique à ces forêts
- 7/Développer la connaissance de la valeur des biens et services fournis par les FU et FPU.
- 8/Mener des programmes de sensibilisation et d’éducation à l’environnement de tous publics et en particulier les scolaires
- 9/ Développer le partenariat autour des projets de valorisation durable des FU et FPU.
- 10/ Evaluer la satisfaction et identifier les nouvelles attentes du public envers ces formations forestières.

Chapitre 4 : Dimension économique et environnemental de F.U et F.P.U :

a/Volet social :

- L’amortissement du bruit;
- Le rôle sur la santé physique et psychique;
- Le rôle éducatif;
- Les propriétés médicinales;
- Les fruits;
- La réduction des accidents.

b/Volet écologique :

- Amélioration de la qualité de l'air;
- Le rôle bactéricide et antimicrobien;
- L'action sur climatique;
- L'amélioration de la qualité de l'eau;
- La protection des espèces vivantes et des habitats;
- L'érosion;
- La chaleur;
- Les précipitations;
- Le vent.

c/Volet économique :

- Le rôle récréatif;
- La valeur économique et les produits forestiers;
- L'attrait touristique;
- L'économie d'énergie;
- Ajout de valeur immobilière.

Les espaces forestiers urbains favorisent les activités de plein air. Ce sont des lieux adaptés pour la détente, les promenades, les randonnées, la course et l'observation-interprétation de la nature. Il s'agit d'activités culturelles dynamisantes pouvant déboucher sur un produit récréotouristique original. La foresterie urbaine peut être source d'activité économique et de revenu au niveau local. Les arbres coupés peuvent être vendus comme bois de chauffage ou être transformés en matériel de construction (planches, paillis, poteaux, madrier...) et autres produits forestiers. Il ne faut pas négliger les activités de sensibilisation et de recherche-développement potentiellement prometteuses pour développer des créneaux d'activités économiques spécifiques.

Les arbres constituent un attrait touristique indéniable et les forêts urbaines diversifiées bien aménagées sont des produits d'appel sans conteste pour les localités. Par ailleurs, à cause de leurs capacités auto-régulatrices d'énergie thermique, les arbres sont des économiseurs d'énergie naturelle. Les arbres réduisent les coûts de chauffage durant l'hiver et de climatisation pendant l'été. Enfin, la présence d'arbres sur les terrains peut en accroître la valeur totale d'environ 7 à 25%, bâtiment inclus. Les arbres font aussi augmenter les valeurs des propriétés avoisinantes. Les propriétés situées en périphérie des espaces verts acquièrent une plus grande valeur au moment de la revente, car les acheteurs sont souvent prêts à investir plus d'argent dans ce type de propriété.

Chapitre 5 : Typologie et pratiques de la foresterie urbaine

1/ Typologie des F. U et F.P.U

- a/ Classification physionomique
- b/ Classification floristique et faunistique.
- c/Classification en faveur de recouvrement

2/Pratique des F. U et F. P .U

Santé humaine et bien-être individuel et collectif	Santé humaine et bien-être	Association entre accès à un parc et activité physique accrue - Réduction de l'obésité - Réduction du stress - Proximité et vue sur un espace vert - Amélioration de l'état de santé ressenti - Amélioration de l'état de santé psychologique - Réduction du bruit - Confort thermique - Longévité
	Lien social et identité collective	Opportunités d'interactions sociales - Participation à l'attachement communautaire - Éducation et sensibilisation à l'environnement
Environnement et équilibres naturels	Biodiversité	Les espaces verts urbains constituent des hotspots de biodiversité - Les aménagements végétaux à l'échelle de la ville peuvent contribuer à la construction d'une trame verte fonctionnelle
	Régulation thermique	Rafrâichissement de l'atmosphère et des surfaces - Préservation des revêtements - Meilleure efficacité énergétique pour les bâtiments
	Qualité de l'air	- Filtration des particules atmosphériques - Absorption des polluants - Puits de carbone
	Écoulement des eaux	- Maîtrise du risque d'inondation - Recharge des ressources souterraines - Qualité des eaux - Protection et stabilisation des sols
Valorisations économiques des bienfaits du végétal en ville	Valorisation du bâti	Plus-value immobilière
	Produits végétaux	- Source de produits alimentaires -

		Source de matériaux pour l'aménagement via la valorisation des déchets verts - Source de combustible
	Tourisme et attractivité	- L'ensemble des aménagements végétaux participe à l'image de la ville - La qualité du cadre de vie envoie un signal fort susceptible de contribuer au développement social et économique.

Plan de gestion

En quoi consiste la forêt protégée?

Cette forêt est l'une des zones les plus importantes et les plus diversifiées sur le plan écologique dans la ville, en plus de constituer un secteur de choix pour plusieurs pratiques et activités de plein air comme la randonnée pédestre et les vélos comme sportif etc.....

Pourquoi nous faut-il un plan de gestion?

Les activités d'aménagement et de loisirs sur les terres adjacentes exercent une pression de plus en plus grande sur la forêt. Un plan de gestion doit donc être mis en place pour aider la Ville et la collectivité locale à assurer la bonne gestion des utilisations du sol et à protéger les caractéristiques importantes du milieu naturel face aux pressions accrues exercées sur le secteur. Le but de cet exercice est de permettre à la population de profiter de cette importante ressource tout en protégeant les fonctions et les caractéristiques naturelles qui en font une forêt si précieuse.

À quoi servira le plan de gestion?

- Il fournira de l'information sur l'environnement naturel et les utilisations du milieu par l'être humain.
- Il fournira des plans conceptuels, comme un plan du type et de l'emplacement des sentiers, pour faciliter la gestion des utilisations. « ouverture pour faciliter l'accès »
- Il proposera des stratégies de gestion, comme des directives saisonnières visant à minimiser l'impact de l'utilisation des sentiers, pour assurer la protection des caractéristiques importantes de la forêt tout en offrant une expérience de choix à ses utilisateurs.

Comment le plan de gestion sera-t-il élaboré? Etapes du plan de gestion de la forêt Urbaine:

- Etablir un relevé des conditions actuelles du secteur, pour assurer la mise à jour des données ponctuelles de la forêt.

- Le personnel de la Ville, les collectivités locales et une équipe d'experts-conseils des différents domaines (les forestiers, les scientifiques, l'architecte ou le concepteur, les citoyens, les bureaux d'études, les associations...) travailleront ensemble à l'élaboration du plan de gestion.....
- Des priorités et des objectifs de gestion devront être établis, et il faudra explorer différents moyens nous permettant d'atteindre ces objectifs au fil du temps.
- Le processus **inclura** la tenue de séances portes ouvertes en vue de consulter les résidents et les utilisateurs, la consultation des intervenants et diverses occasions d'examiner les options proposées et d'y réagir.

Réunion portes ouvertes

La réunion porte ouverte sur le lancement du projet aura lieu le date//mois//l'année et le lieu .Le nombre de personnes présentes et bon nombre d'entre elles ont rempli une fiche de commentaires pour répondre à des questions telles que :

- Comment profitez-vous des hautes terres?
- Où vous promenez-vous dans les hautes terres?
- Quelles sont les caractéristiques qui vous tiennent le plus à cœur?
- Quels sont les aspects importants dont nous devrions tenir
- Compte lors de l'élaboration d'un plan de gestion?

Enjeux et effets des plans et projets d'aménagement et de requalification environnementale urbaine

Bibliographie

AROUA N., (2012), Facteurs de vulnérabilité et capacité de résilience du milieu urbain face aux risques hydro-climatiques dans la commune algéroise d'El Harrach, *Thèse de Doctorat es sciences, Spécialité Urbanisme et Environnement*, soutenue le 03 juin 2012, EPAU, Alger.

BERTONCELLO B. et DUBOIS J., (2010), *Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole*, Marseille : Parenthèses, coll.La ville est en train de se faire, 271 p.

LAZAROVA V., MARKOVSKA G., ABED B., DEZENCLOS T., AMARA A., (2012), Social Acceptance and Efficiency of the Application of Masking Agents in Urban Areas, *Chemical Engineering Transactions*, 30, p. 241-246, en ligne : [<http://www.aidic.it/cet/12/30/041.pdf>].

MOULOUDI H., (2009), L'aménagement de la Corniche de Rabat (Maroc) face au défi de l'environnement et du développement durable : quand la société civile prend le devant de la scène publique, *Les Cahiers d'EMAM*, vol. 17, en ligne : [<http://emam.revues.org/297>].

